



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 59026

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des sports sur l'explication de la position française, à l'égard de la Chine, lors des Jeux olympiques de Pékin, en 2008. En effet, il est indispensable de savoir que les images de la flamme olympique portée par une jeune sportive chinoise, malmenée scandaleusement par des manifestant pro-boycott, ont été retransmises en Chine et vues par des centaines de millions de Chinois. Ces images ont stupéfié et bouleversé le peuple chinois. Elles ont développé un fort sentiment anti-français, que le Président de la République a eu beaucoup de difficultés à tenter d'effacer dans l'opinion publique chinoise, durant et après ces jeux de Pékin. Néanmoins, il pourrait s'avérer intéressant de remédier à cette image déplorable de la jeune handicapée, par des gestes forts à l'égard des sportifs chinois, suivis d'invitations pour des visites d'athlètes chinois et la mise en place d'une grande exposition de photos pour ces jeux ; dans un lieu symbolique, ce seraient des symboles forts aptes à revaloriser l'image de la France, parmi les sportifs et le peuple chinois. Il lui demande donc si elle compte porter cette proposition.

Texte de la réponse

La thématique du respect des droits de l'homme trouve, à juste titre, un écho très fort au sein de la population française. Le Président de la République a reçu personnellement à l'Élysée la jeune sportive chinoise victime d'incidents à Paris et s'est rendu à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, le 8 août 2008, en sa qualité de président en exercice de l'Union européenne. Les relations sportives avec la Chine existent dans de nombreux sports et trouvent leur origine bien avant les derniers Jeux d'été : fréquents échanges de gymnastes de haut niveau pour des stages sportifs entre la France et la Chine, accueil à l'INSEP au cours de l'été 2005 du champion chinois le plus emblématique, Liu Xiang, médaillé d'or au 110 mètres haies à Athènes en 2004. En outre, depuis mai 2008, un accord cadre franco-chinois existe en matière de coopération dans le domaine sportif.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59026

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8965

Réponse publiée le : 9 mars 2010, page 2804